



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **La Cuisine Du Coach** et ses clients dans le cadre des prestations suivantes :

- Coaching,
- Bilans de compétences,
- Formations QVTC via l'improvisation culinaire,
- Formation en Ligne

2. Acceptation des CGV

Toute réservation d'une prestation implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. Elles sont disponibles sur demande et consultables sur les brochures ou sur le site internet de l'organisme <https://milcamori.wixsite.com/website>

3. Prestations et Tarifs

Les prestations de La Cuisine Du Coach sont décrites sur les supports de communication de l'entreprise, et sont non assujetties à la TVA.

Les tarifs sont indiqués en euros et nets de TVA. Ils peuvent être modifiés à tout moment. Toute prestation commencée est due dans son intégralité.

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour certaines demandes spécifiques, après accord du client.

4. Modalités de Réservation et de Paiement

La réservation est effective après validation du devis et paiement d'un acompte de 30 %.

Pour le client Entreprise, le solde est dû à réception de la facture sans escompte, selon les modalités figurant dans la convention.

Pour le client Particuliers, les associations, les entrepreneurs individuels, les autoentrepreneurs et les dirigeants de sociétés à caractère unipersonnel : le solde doit être impérativement acquitté

au plus tard le 1er jour de l'entrée en formation. Le solde est dû avant ou au plus tard le jour de la prestation, selon les modalités convenues.

Les paiements peuvent être effectués par :

- Chèque à l'ordre de **Milca MORI-GIRO (EI)**
- Virement sur le compte de La Cuisine du Coach
RIB La Cuisine Du Coach

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10057	19087	00020735401	76	CIC Toulouse Minimes
IBAN	FR76 1005 7190 8700 0207 3540 176			
BIC	CMCIFRPP			

- Via Paypal : paypal.me/milcagiroei

Pour la formation en Ligne, la totalité de la formation sera à payer selon les modalités de la plateforme de formation en ligne.

5. Annulation et rapport

Conformément à **l'article L. 221-18 du Code de la consommation** « Dispose que le délai de 14 jours court à compter du jour : de la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation des services, de la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, pour les contrats de vente de biens »- à compter du paiement des arrhes de réservation

En cas d'annulation par le client, l'acompte versé n'est pas remboursable.

Toute annulation à moins de 10 jours ouvrables avant la date prévue entraîne la facturation de 50 % du montant total.

En cas d'annulation par le prestataire, un report ou un remboursement sera proposé.

6 . Force majeure

On entend par force majeure des événements de guerre déclarés ou non déclarés, de grève générale de travail, de maladies épidémiques, de mise en quarantaine, d'incendie, de crues exceptionnelles, d'accidents ou d'autres événements indépendants de la volonté des deux parties. Aucune des deux parties ne sera tenue responsable du retard constaté en raison des événements de force majeure.

En cas de force majeure, constatée par l'une des parties, celle-ci doit en informer l'autre partie par écrit dans les meilleurs délais par écrit, télex. L'autre partie disposera de dix jours pour la constater.

Les délais prévus pour la livraison seront automatiquement décalés en fonction de la durée de la force majeure.

7. Responsabilité

La participation aux ateliers et formations se fait sous la responsabilité du client.

Le prestataire s'engage à fournir les prestations avec professionnalisme et diligence.

Le prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise application des conseils donnés.

7a. Responsabilité par rapport aux prestations liées à l'Improvisation culinaire/ Cuisine Thérapie®

Sauf pour la formation en ligne, le prestataire s'engage à fournir le matériel nécessaire à la bonne réalisation de la prestation (cf. annexe « Liste du matériel proposé »)

Sauf pour la formation en ligne, le prestataire s'engage à fournir les denrées alimentaires nécessaires pour la bonne réalisation de la prestation (cf. annexe « Liste du matériel proposé »)

Le prestataire s'engage à afficher/ à signaler les allergènes présents dans les denrées alimentaires.

Même si toute allergie ou contrainte alimentaire doit être signalée en amont, le prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages corporels causés par une mauvaise application des conseils donnés et par l'utilisation de denrées contenant des allergènes.

En participant à la prestation, le client donne l'autorisation au prestataire de photographier et de partager au groupe les créations culinaires pour les besoins de la prestation

8. Propriété intellectuelle

Les contenus des formations, ateliers et parcours qui sont aux participants lors des prestations demeurent la propriété intellectuelle et exclusive de La Cuisine Du Coach.

L'exploitation, la reproduction, la traduction en toutes langues, la commercialisation et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie des supports, programmes, cours, travaux ou de tout document sont interdites sauf autorisation écrite préalable de La Cuisine Du Coach. Les entreprises sont solidairement responsables avec les participants de toute infraction aux dispositions qui précèdent.

9. Données personnelles

Les données personnelles du client sont recueillies dans le cadre de la prestation et traitées conformément à la réglementation en vigueur.



10. Litiges et Droit Applicable

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord, les tribunaux compétents seront ceux de **Toulouse**.

- ☐ Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur dans son intégralité
- ☐ J'accepte les conditions du règlement intérieur dans leur intégralité

Fait à Le

(Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » / cachet pour les entreprises)